


- 5 Traverser prudemment la RD979 et prendre la route en face en direction de la Boissière. Après 300 m et avant le croisement de la Boissière, prendre à droite le chemin qui longe des prés, puis dans les bois jusqu'à Chez Tandeau.
- 6 A l'entrée de la ferme, prendre à gauche le chemin qui descend, puis prendre le 2ème chemin à gauche à environ 150 m. A l'étang, tourner à droite vers la croix de l'Ane. Tourner à gauche sur un talus puis 100 m plus loin à droite à la patte d'oie. Continuer tout droit jusqu'à la Beuradour.
- 7 Rejoindre le Chatenet par la route à droite, puis prendre à gauche celle qui rejoint Saint-Denis-des-Murs. 250 m plus loin, prendre la 2ème route à droite.
- 8 Franchir la RD39 en direction de Vaux. Traverser le hameau, à la sortie, prendre à droite et 40 m après, continuer sur le chemin creux qui descend à droite, poursuivre pendant 450 m. Arrivé en lisière de bois, continuer sur 300 m puis tourner à droite en montant. Traverser tout droit vers le lotissement jusqu'à l'aire de jeux. Traverser la route et prendre le chemin en herbe qui monte vers la RD979. Emprunter le passage piétons protégé et poursuivre en face sur le chemin jusqu'à la route du Mas. La prendre à gauche sur 80 m, puis à droite le chemin qui remonte vers le point de départ.

 Au village de Bas-Vaud, à 500m de Vaud, découvrir un puits restauré, et au Mas, se diriger vers le hameau de la Chaussade et, à 300 m, voir à droite une fontaine restaurée.



Fontaine du Mas



Puits à Bas-Vaud

Saint-Denis-des-Murs doit son nom au patron de la paroisse, Denis, évêque de Paris, et à la présence des murs d'un oppidum gaulois, situé près du village de Villejoubert, entre Vienne et Maulde.

Le village du Chatenet, point de départ de la randonnée "Les Tupes" est le véritable « centre » de la commune. Il accueille en effet la majeure partie des équipements de la commune, la salle des fêtes, le terrain de sport, et accueillait, avant le remplacement, dans les années 2000, de l'unique bureau de poste qui est maintenant situé dans le bâtiment de la mairie. (Source Wikipédia)



Paysage

En chemin :

- De nombreux étangs et bois, bocage limousin ;
- Des panoramas sur la Vienne et la campagne environnante ;
- Villages et bâtis traditionnels limousins, chemins creux.

Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de Noblat
à Saint-Léonard-de-Noblat
Contact : 05 55 56 25 06

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritres et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux VTT et aux équestres sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



département
Haute-Vienne

Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Saint-Denis-des-Murs



SAINT-DENIS-DES-MURS

Les Tupes
3 h 15 - 13 km



MONTS ET BARRAGES

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre l'A20, sortie n°35 Feytiat. Poursuivre sur la RD979. S'arrêter au Chatenet, commune de Saint-Denis-des-Murs.

Départ : parking de la salle polyvalente, à côté du terrain de football.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
3 h 15	13 km	jaune	moyen	220 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire / Mauvaise direction

Changement de direction

Itinéraire

- 1 Tourner le dos à la salle polyvalente et longer le terrain de football. Au bout de la route, prendre tout droit le chemin qui mène à Chauvour.
- 2 A Chauvour, traverser la ferme, prendre la route à gauche sur 300 m puis s'engager sur un chemin à gauche. Après l'étang, dans le virage, prendre le chemin creux qui monte. Longer les prés et au croisement des quatre chemins, tourner à gauche et poursuivre jusqu'au bois.
- 3 Suivre à droite en lisière, puis le long des prés jusqu'à la Gasne (qui signifie le gué). Continuer sur 350 m et au virage en épingle, prendre à droite vers le nord le chemin en direction de Péret. Après avoir traversé le ruisseau, s'engager sur le chemin creux, prendre à droite la voie romaine jusqu'à Péret.
- 4 Traverser Péret. A la croix de la Protection rejoindre la RD115 et la prendre à gauche sur 100 m. Dans le virage, prendre la route qui monte sur la droite. Après 200 m, prendre le chemin en face et longer les champs sur 600 m jusqu'au carrefour. Prendre la 2ème à droite, dit le chemin des Bois du Cocu, qui descend à travers les Tupes jusqu'à la RD979.

